

ÉCOLE INTERNATIONALE DE MONTRÉAL
Conseil d'établissement 2017-2018

Aux membres du Conseil d'établissement

CONVOCATION à la première réunion du Conseil d'établissement

LIEU : École internationale PRIMAIRE, salon du personnel

DATE : Le mercredi 27 septembre 2017

HEURE: De 19h à 21h30

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance (prise des présences et vérification du quorum)

Tour de table - quorum

Julie Duchesne - directrice, ÉIM
Nathalie Bertrand - directrice adjointe ÉIMS (**absente**)
Julien Langlois – directeur adjoint ÉIMP
Danya Vidal - enseignante ÉIMP
Marie-Josée Leblanc – enseignante ÉIMP
Robert Desalliers - technicien au SDG
Soledad Salinas – psychoéducatrice ÉIMP/ÉIMS
Tammy Salamé – conseillère pédagogique et coordonnatrice IB– ÉIMS
Élizabeth Decoste – éducatrice spécialisée
Martine Picard – enseignante ÉIMS
Élie Dagenais- enseignant ÉIMS
Claudie Lévesque, substitut au comité de parents CSDM et parent ÉIMP
Christine Morin- parent ÉIMP
M. Radoine El Antri, parent ÉIMP
Christophe Cambon - parent ÉIMP, délégué au comité de parents CSDM
Geneviève Janveau - parent ÉIMS
Isabelle Dumas –parent ÉIMS (**absente**)
André Gariépy – parent ÉIMS
Céline Stehly-parent ÉIMS
Charlotte Benoit - représentante des élèves ÉIMS
Rime Diany - représentante des élèves ÉIMS

Substituts présents à titre d'auditeurs libres sans droit de vote :

Mireille Goulet – parent substitut ÉIMS

Pascal Cyr – parent substitut ÉIMP

2. Mot de la présidente et de la direction, présentation de chacun des membres, règles de régie interne (20 min)

Ouverture de la réunion générale à 19h11.

Tour de table pour la présentation des membres du CÉ.

Mot de la présidente et de la direction.

Présentation des règles de la régie interne pour consultation (version du 23 septembre 2016). Les règles seront adoptées à la prochain rencontre.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (3 min)

Propose	M. Cambon
Appuie	Mme Vidal
A.U.	

4. Période réservée au public (10 min)

Aucun public présent.

5. **Secrétariat (5 min)**

Mme Christine Morin se propose pour effectuer le secrétariat lors des réunions.

6. **Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 12 juin 2017 (5 min)**

Point reporté à la prochaine rencontre.

7. **Fonctions et pouvoirs du CÉ (5 min)**

La direction présente les fonctions et pouvoirs du CÉ.

Mandat décisionnel – objets principaux qui sont dans le mandat **décisionnel** du CÉ sont :

- Adopter le projet éducatif de l'école
- Adopter le budget de l'école

Les autres points traités au CÉ sont soumis au CÉ pour **approbation** ou pour information.

8. **Rôle des substituts (15 min)**

La présidente explique que la commission scolaire invite les écoles à donner plus de place aux membres substituts au CÉ.

Mme Lévesque rappelle les règles de fonctionnement issues de la Régie interne (point 6 et 7 concernant les absences et les vacances de postes au CÉ).

Les substituts devraient avoir le même statut que les observateurs, tel qu'indiqué dans nos règles de régie interne. La Loi sur l'instruction publique nous mentionne que les parents sont élus mais que l'assemblée peut déterminer un substitut pour siéger et voter à la place d'un parent absent sur le CÉ. La direction mentionne que les membres du personnel ont désigné des substituts. Les élèves peuvent également élire des substituts.

Veut-on que nos substituts participent aux réunions du CÉ afin qu'ils puissent agir à titre de remplaçant temporaire en l'absence d'un membre parent ?

Un tour de table est effectué et divers membres expriment leurs opinions sur le sujet.

Certains membres s'expriment en faveur de présence de substituts au CÉ pour permettre des remplacements au besoin durant l'année afin de ne pas perdre le vote « parent » dans des votes délicats, le cas échéant.

Les étudiants vont également inviter les substituts s'ils souhaitent assister. Les règles de régie interne seront modifiés en conséquence.

9. **Confirmation de l'absence de conflit d'intérêt (2 min)**

La présidente présente le document et la procédure concernant l'absence de conflit d'intérêt.

10. **Élection de la présidence et de la vice-présidence au Conseil d'établissement (10 min)**

Présidence

La présidente sortante invite des parents à se présenter, spécifiant qu'elle préférerait ne pas renouveler son mandat.

Aucun parent ne s'avance pour la présidence à ce moment. Mme Lévesque propose qu'elle accepterait de continuer son mandat avec une réévaluation en décembre, soit pour les deux prochaines réunions. M. Gariépy est proposé par Mme Leblanc, et appuyé par M. Cambon, mais ce dernier décline pour le moment. M. Gariépy propose de vivre les deux prochaines réunions et de revoir la question de la présidence à ce moment. Les membres auront eu alors l'occasion « d'expérimenter » le groupe.

Au besoin, M. Cambon se propose à la présidence afin d'éviter l'absence de présidence. Ce point d'élection sera reporté à l'ordre du jour de décembre ou janvier prochain. D'ici là, Mme Lévesque accepte de continuer d'agir à titre de présidente.

A.U.

Vice-présidence

Mme Dumas, la vice-présidente de l'an dernier, est prête à se représenter au poste. Le maintien temporaire de la présidence et l'élection de la vice-présidence sont adoptés à l'unanimité.

Propose	M. Cambon
Appuie	Mme Leblanc
A.U.	

11. Gardien du temps (2 min)

Mme Leblanc se propose pour être gardienne du temps.

Propose	Mme Leblanc
Appuie	M. Cambon
A.U.	

23. Conseil étudiant (10 min)

Le conseil étudiant a procédé à l'élection de l'exécutif mais n'a pas eu le temps de préparer des sujets ou des points à apporter au CÉ. La direction et la technicienne en loisir du secondaire vont aider les membres du conseil étudiant à préparer leurs points à l'avance en fonction des dates de tombées et des sujets récurrents.

22. Vie de l'école

Mme Duchesne effectue un retour sur les Portes ouvertes du secondaire. Il y a eu une affluence record cette année. Environ 2000 visiteurs se sont présentés à la journée le 23 septembre dernier. C'est environ 500 étudiants de plus que l'an dernier. Près de 70 élèves ont agi à titre de bénévoles : visites guidées de l'école, garderie, ... Gros succès cette année ! Bravo et merci aux étudiants qui font toute la différence lors de ces Portes ouvertes.

Mme Lévesque suggère de faire une proposition de remerciement pour les étudiants, le personnel, les enseignants de l'école qui ont fait le succès et la qualité de cette journée.

Propose	Mme Lévesque
Appuie	Mme Janveau
A.U.	

Au primaire, nous essaierons cette année les inscriptions en ligne. Les coûts associés à cette opération sont d'environ 5\$ plutôt qu'environ 15\$ anciennement via le travail d'une secrétaire. C'est un essai qui n'est pas appliqué à la maternelle pour le moment. Les Portes ouvertes auront lieu le 7 octobre. À suivre.

12. Calendrier des rencontres 2017-2018 (10 min)

Le calendrier de rencontre circule et contrairement à l'an dernier, nous alternerons les jours de la semaine afin de favoriser une participation pour tous.

Comme par les années passées, les dates du CÉ sont en fin de mois et tiennent en considération la vie de l'école : des classes blanches, sessions d'examens, etc.

13. Budget de fonctionnement et de perfectionnement du Conseil d'établissement (5 min)

Toujours de 400\$. Cette somme est réservée pour le fonctionnement du CÉ, dans le fonds central de l'école, donc non transférable. L'an dernier, le résiduaire de ce budget de fonctionnement a servi à l'achat de quelques cartes cadeaux qui ont été remise aux membres et à l'élève qui a effectué la tâche de secrétariat.

La direction propose d'utiliser cette année une portion de l'allocation de fonctionnement afin de défrayer une somme forfaitaire pour les repas du soir (10\$) et le transport en taxi pour le retour à la maison des élèves, le cas échéant, sur présentation de factures.

Propose	Mme Vidal
Appuie	Mme Picard
A.U.	

Il est expliqué que 400\$ est alloué également pour le perfectionnement des membres.

DÉCISION

14. Activités éducatives, culturelles ou sportives (20 min)

14.1 Service de garde

Aucun élément.

14.2 ÉIM primaire

La présidente présente le fonctionnement en cas de décision de dernière minute concernant les sorties éducatives, lorsque des acomptes doivent être versés aux fournisseurs, soit la pré-approbation de sa part (par courriel ou lors de discussions avec la direction).

La direction rappelle que les sorties et les activités qui ont lieu à l'école, à l'intérieur du module de recherche, ne sont jamais obligatoires. Il s'agit d'un enrichissement pour les élèves.

M. Langlois présente les sorties et activités prévues pour les élèves du primaire (document déposé). La qualité et la quantité des sorties sont soulignées par les membres du CÉ. Bravo aux enseignants!

Un montant global sera demandé aux parents pour le mois de novembre, afin d'éviter de déboursier de petites sommes à chaque sortie. Ce fonctionnement est en vigueur depuis quelques années. Il est possible de faire une entente de paiement au besoin. L'école possède un fonds pour venir en aide aux parents qui pourraient éprouver des contraintes à défrayer les coûts de ces activités.

Les membres se prononcent sur les sorties présentées (maternelle à la 6^e année) et les sorties déjà pré-approuvées par la présidente.

Propose	Mme Picard
Appuie	M. Cambon
A.U.	

14.3 ÉIM secondaire

La direction présente les sorties et activités prévues pour les élèves du secondaire (document déposé). Le voyage organisé par les élèves de la 4^e secondaire, prévu sur deux ans alors qu'ils seront finissants, est indiqué à titre de suivi. Il a déjà été approuvé l'an passé.

Une discussion est lancée autour des voyages de finissants quant au montant maximum d'un tel voyage, des destinations et de l'accessibilité à un tel projet de voyage.

Certains membres parents nomment leur sensibilité au coût total d'un voyage étant donné le statut public de notre école.

Un membre élève explique que les étudiants font déjà des voyages au QC et aux EU et qu'ils souhaitent vivre une expérience différente avec le plus de participants possibles.

Un membre enseignant explique les nombreuses contraintes actuelles au regard des passeports, visas, plafond des dépenses pour la CSDM etc.

Un membre propose d'approuver le principe de ce voyage planifié par la cohorte actuellement en 4^e secondaire et de nous faire un suivi de l'évolution de la planification

Propose	M. Cambon
Appuie	Mme Leblanc
A.U.	

Un membre parent propose une adoption sur le principe de voyages de fin d'années. Les élèves auront un travail à faire pour trouver un projet à coût raisonnable et le présenter par la suite au CÉ.

Propose	M. Gariépy
Appuie	Mme Stehly
A.U.	

15. Levées de fonds (5 min)

Les élèves de la 6^e année au primaire souhaitent proposer la vente de collation à l'école pour la fête des finissants. De même, l'activité traditionnelle de la vente de citrouilles par la Fondation aura lieu encore cette année.

Propose	M. Cambon
Appuie	Mme Janveau
A.U.	

16. Approbation de l'utilisation des locaux de : (3 min) AUCUNE DEMANDE

- 16.1 L'ÉIM-Primaire
- 16.2 L'ÉIM-Secondaire

17. Partage des dossiers (5 min)

17.1 Comité de réflexion sur les besoins de l'école secondaire

La présidente présente la démarche antérieure de l'école quant au déménagement de l'école et au réalignement de la démarche sur les besoins de l'école en général.
Mme Morin et Mme Stehly se proposent pour mener ce dossier.

17.2 Communications internes

M. Cambon se propose pour poursuivre cette responsabilité.

17.3 Sécurité aux abords des écoles et environnement

La présidente explique les démarches entreprise sur le sujet l'an dernier. M. El Antri pilotera ce dossier conjointement avec M. Gariépy.

17.4 Projet éducatif

Mme Janveau est intéressée à poursuivre sur le travail concernant ce dossier, ainsi que Mme Dumas.

CONSULTATION/ DISCUSSION

18. Projet éducatif (5 min)

La direction et Mme Salamé expliquent le travail qui a été entamé l'an dernier. Le canevas du Ministère n'est pas encore disponible, ni le plan stratégique de la CSDM.

Cette année, nous serons en enquête pour faire le portrait de la clientèle de l'EIM. L'analyse de la situation doit être terminée cette année. Un plan d'action sera présenté par la direction à ce sujet.

19. Comité de réflexion sur les besoins de l'école secondaire (5 min)

Le comité devra déposer le fruit de ses réflexions à la fin de l'année scolaire. Les parents ayant participé au comité l'an passé sont intéressés à poursuivre. D'autres personnes ont manifesté leur intérêt lors de l'assemblée générale.

INFORMATION

20. Renouvellement du statut de l'école (suivi) (2 min)

Nous sommes en attente du renouvellement du statut de l'école.

21. Communication et collaboration avec les différentes instances (p.ex. OPP, Fondation, Comité de parents CSDM, etc.) (5 min)

FONDATION

Mme Leblanc, membre du CÉ et de la Fondation, présente le projet des casquettes EIM comme levée de fonds. Ces casquettes seraient vendues tant au primaire et au secondaire. Un nombre de 300-350 casquettes est envisagé.

Le processus de fonctionnement de la Fondation a été révisé. Le processus d'approbation des demandes doit être respecté, donc les adoptions de projets se font en réunion. Il est souhaité que le personnel enseignant et la direction utilisent les documents officiels.

Le rôle de la Fondation est de financer des projets pédagogiques.

Lors de la première rencontre un montant de 4000,00\$ a été autorisé afin d'acheter des livres pour la bibliothèque du primaire et un autre montant a été octroyé pour l'amélioration des coins lectures des classes de la 2^e année.

OPP

La prochaine réunion est le 5 octobre. À suivre pour le nombre de parents présents.

22. Portes ouvertes à l'ÉIM- primaire et secondaire (5 min) - sujet traité dans Vie de l'école

24. Code vestimentaire – constats lors de la rentrée (5 min)

La rentrée a bien fonctionné en regard du code vestimentaire actuel. Il est facile de reconnaître les élèves de l'école. De manière générale le code vestimentaire se gère très bien tel que rédigé actuellement.

VARIA (5 min)

25. Dans la mesure du possible, considérant que la direction adjointe au primaire et le technicien en informatique à deux jours par semaine au secondaire sont responsables du site, les ordres du jour de même que les procès-verbaux seront déposés le plus rapidement possible sur le site.

Les ODJ seront envoyés aux parents substitués.

26. Correspondance

Aucune

27. Date de la prochaine rencontre

À déterminer

28. Levée de la séance

21h59, fin de cette première réunion.